Du Tenten à la Migaronne

Commune de Villespy *Timestriel : octobre – novembre – décembre 2017*

N°14

Edito :

Le vin nouveau vient d'arriver avec les premières couleurs de l'automne, l'odeur des champignons et des premières châtaignes dans les sous-bois…

Le vent de Cers vous amène les dernières nouvelles glanées aux 4 coins de notre village. Vous pourrez les déguster devant un bon feu crépitant en attendant les fêtes de fin d'année. Bonne lecture à tous.

Le Comité de rédaction

Mairie de Villespy
04 68 94 21 16
mairie.villespy@wanadoo.fr
Site : www.villespy.fr
lundi, jeudi, vendredi :
14h - 15h30
mardi : 15h30 - 19h

Agence postale communale
04 68 94 20 00
du lundi au vendredi :
9h - 12h
Samedi : 9h - 11h30
Dépôt de pain

Ecoles
Villespy : 04 68 94 28 07
Carlipa : 04 68 94 24 33
Cenne-M : 04 68 94 23 61
SGEPI
Tél : 04 68 94 23 51
CCPLM
Tél : 04 68 76 69 40
CIAS
Tél : 04 68 24 72 35

Ordures ménagères
Ramassage et collecte
sélective mercredi matin

Boucherie Bareil
vendredi : 9h-12 ; 15h-19h
samedi : 9h-12h
Epicerie ambulante
jeudi après-midi
Laiterie EARL Moundy
jeudi matin
Pizza Hervé
jeudi soir : 06 24 92 27 63

Nous vous proposons, si vous le souhaitez, de recevoir le bulletin municipal par email.
Pour cela communiquez nous votre adresse, (mairie.villespy@wanadoo.fr)

Le Poids Public

3e partie de notre trilogie – « L'exploitation »

La commune dispose de 2212 frcs versés par la Caisse des Dépôts depuis le 17 août 1896. Le pont-à-bascule a été installé ; le 31 octobre, paiement de 850 frcs à M. Falcot. Le prix n'a pas évolué en 2 ans.

Le 8 novembre 1896, le conseil municipal, composé de Clos, Maire, Cros, Mons, Maza, Danjard, Ourliac, Pratviel, Périès, Cambon, Salvy, Leroy et Calvayrac, procède à l'approbation des travaux qui s'élèvent à la somme de 1027,83 frcs. Ils ont été exécutés de manière irréprochable et dans les délais impartis.
La cage à peser les bestiaux coûte 110 frcs
Les honoraires de l'architecte : 50 frcs

Aussitôt la mise en service, le succès du nouvel instrument de pesage est incontestable. Après un trimestre d'exploitation, le 12 mars 1897, Jean Marty, de Villespy, préposé au poids public, rend ses comptes ; le pont-bascule a rapporté 39,32 frcs en 1896.

Nous ne connaissons pas les tarifs de pesage pratiqués par la commune de Villespy mais on peut en avoir une idée avec ceux en usage dans la commune de Carlipa qui s'était référée « *à ceux en usage dans les communes voisines, Alzonne, Cenne Monestiés, Villemagne, Bram et Villepinte* ».
Savoir :
Cochons par tête : 30 centimes
Veaux par tête : 50 centimes
Bœufs, vaches, par tête : 1 franc
Fourrage et paille, tarif progressif, par 50 kg : de 5 cts, de 250 à 750 kg, à 1,50 frc, au-dessus de 2 000 kg.
Vin, par 100 kg : 10 centimes

Selon les cas, l'exploitation de la bascule était confiée à un particulier, selon le principe de l'adjudication, ou en gestion directe par la commune. Une même commune pouvant opter successivement pour l'un ou/et l'autre mode de gestion.

Cette construction qui rendra des services à la population tout au long du XXe siècle, et même encore de nos jours, verra un prolongement inattendu puisque, le 29 août 1897, la municipalité achète 20 m de tuyau de toile pour la pompe à incendie grâce à un excédent de crédit de 55 frcs sur les intérêts du pont bascule.

Une gestion des finances publiques parfaitement maîtrisée, dans l'intérêt du collectif, d'autant que sur les 25 ans de durée de l'emprunt, la dévaluation qui suivit le premier conflit mondial allégea l'effort du contribuable au regard de ceux, bien plus grands, qu'il dut fournir pour raisons de celui-ci. Mais cela les décideurs de 1896 ne pouvaient pas le prévoir…

Source : Archives départementales de l'Aude – 2OP 3234

Jean-Pierre Barès

Quoi de neuf au village

Goudronnage « chemin des Fontanelles » :

Jeudi 19 et vendredi 20 octobre l'entreprise VALLEZ de Salles-sur-l'Hers a procédé à la remise en état du chemin passant devant la « grande fontaine » de Villesplas.

Travaux sur le réseau eau potable :

Les travaux se poursuivent pour améliorer notre réseau d'eau potable. Sachez que nous ne sommes pas toujours avertis, en temps et heure de la venue de notre prestataire. Nous avons conscience des perturbations occasionnées et nous vous prions de nous en excuser.

La conduite d'alimentation en eau potable située sur la parcelle AC 129 a été déplacée sur le chemin communal de « La Leude » afin de permettre la construction d'une maison.

Bornes Incendie :

Les travaux sur le réseau incendie continuent avec l'installation récemment de nouvelles bornes devant le terrain de tennis ainsi qu'au départ du « Chemin du château d'eau ».

Remplacement de notre agent technique :

Notre garde municipal, Francis SIBRA, prendra une retraite bien méritée le 31 décembre 2017.

Le Conseil municipal a confié au Centre de Gestion 11 le recrutement pour ce poste, d'agent technique. Ce qui a été fait avec des compétences et une rigueur exemplaires.

Le 25 septembre dernier, le jury composé de représentants du Centre de Gestion 11 et de représentants de la Mairie, (M. Jean-Marc FONTES et Mme Maryse LALA-LAFFONT), s'est réuni afin de rencontrer les candidats retenus. Le CDG11 a procédé à un classement des candidats et a établi un procès-verbal.

Le Conseil municipal s'est réuni en session de travail et a validé, collégialement, la décision du CDG11.

À partir du 6 novembre, vous pourrez rencontrer, notre prochain agent technique, Monsieur Philippe EYCHENNE et Monsieur Francis SIBRA œuvrant en binôme, afin que la relève se passe sous les meilleurs auspices.

CARVICEN - Droit de réponse :

Suite à la parution dans notre dernier numéro « Du Tenten à la Migaronne N°13 » d'un article intitulé « Fête des écoles et CARVICEN », cette association a émis le souhait d'exercer son droit de réponse, conformément à la législation. La rédaction du bulletin communal a choisi d'insérer dans son intégralité le courrier reçu, en Mairie, en recommandé avec accusé de réception.

Mme VAGNON Corinne

REÇU LE
17 OCT. 2017

Objet : Exercice du droit de réponse à votre article paru dans le Trimestriel "Du Tenten à la Migaronne."

Madame le Maire,

Je soussignée Madame VAGNON Corinne agissant en qualité de présidente de l'association CARVICEN au moment des faits, entendes, par la présente, faire usage du droit de réponse suite à un article paru dans le N° 13 de votre Trimestriel.

En effet en Août 2017, vous aveez publié un article intitulé "Fête des écoles et CARVICEN" dans lequel je fus directement et personnellement mis en cause ainsi que l'association que je représente.

Le dit article faisait apparaître des critiques envers une association qui en 4 ans a rapporté pas moins de 11 000 Euros aux écoles du R.P.I !

Or, je conteste vivement ces allégations, dès lors, je demande que le Trimestriel diffuse notre réponse et ce en vertu de l'article 13 de la loi de 1881 sur la liberté de la presse.

En vous remerciant pour l'intérêt porté à ma demande, veuillez agréer mes sincères salutations

Madame VAGNON Corinne

Vœux :

Les Vœux de la Municipalité se dérouleront le samedi 6 janvier 2018, à la Salle Polyvalente. Réservez dès aujourd'hui votre après-midi.

Téléthon :

La marche Inter Villages au profit du Téléthon a eu lieu dans la nuit du 6 au 7 octobre.

C'est vers 1h30 du matin qu'une quarantaine de marcheurs sont arrivés à Villespy où ils ont été accueillis par Mme le Maire, Pierre Sélariès, Christine et Jordan Leung.

Après avoir dégusté la soupe concoctée par Maryse Laffont, la presque totalité des participants a continué la marche.

Bravo aux Villespynois : Lola, Pierre, Enzo, Lucas et la dizaine d'adultes dont 2 ont parcouru les 40 kms.

Le jeudi 12 octobre, Mme Laurence Tiennot-Herment, présidente du Téléthon, est venue à Castelnaudary pour remercier les bénévoles audois. Elle a déclaré : « Il n'y a pas de petites actions ni de petits dons » et a évoqué les 4 grands domaines prioritaires :

- la génétique
- la prise en charge
- la qualité de vie
- les médicaments

C'est le 25 novembre à 19h que nous organisons le repas SAVEURS du MONDE pour le prix de 10 €.
Venez nombreux, toutes les cuisinières vont encore vous régaler avec leurs spécialités,

Inscriptions : **Maryse Mas : 04 68 94 01 81** (apporter vos couverts)

Conférence sur les cathares :

Un auditoire bien fourni de Villespy ou Cenne-Monestiés, du Lauragais et du Carcasses, a suivi, ce jeudi 19 octobre, la conférence-lecture sur la Croisade contre les Albigeois en Lauragais.

Jean-Louis Gasc ouvrit la soirée en dressant à grands traits l'implantation cathare en Lauragais et les (mauvaises) raisons de la croisade avant de conter les affrontements de Castelnaudary et Saint-Martin-Lalande en 1211, la prise de Lavaur ou le bûcher de Labécède (1227).

On en vint ensuite au texte fondamental de *La Cançon de la Crosada* repris dans sa version originale (Miquèla Stenta) ainsi qu'en occitan contemporain et français (Mirelha Braç et Alan Roch) autour des laisses qui restituent la bataille de Saint-Martin-Lalande. Ce regard historique fut prolongé par les lectures d'un poème d'Auguste Fourès et quatre sonnets de Prosper Estieu.

L'apéritif, offert par la municipalité, fut l'occasion de poursuivre les discussions autour de cette grande page de l'histoire occitane.

Etat Civil

Naissance :
Gaël ROBLES, né le 16 septembre 2017, fils de Loïc ROBLES et Christelle FONSES

Décès :
Eugène OUSTRIC, le 30 septembre 2017

Caminam

La saison 2017-2018 a débuté par un week-end en Lozère, sur le Causse Méjean, situé entre les Gorges du Tarn et celles de la Jonte, avec deux randos au programme.

Le samedi, **« les Arcs de Saint-Pierre »**, à partir de Saint-Pierre-Des-Tripiers.

Les formes d'érosion parmi les plus originales des plateaux calcaires, les arcs, se retrouvent là, dans l'ombre de grands conifères ou au soleil d'une Grande Place. À voir également les vestiges d'un ancien village de résiniers et, surtout, des grottes où d'audacieuses trépanations ont été pratiquées 3 500 ans avant J-C.

Pour terminer la journée, visite de l'**Écomusée de Hyelzas**, ferme caussenarde d'autrefois (architecture typique, outils, machines, mobilier…).

Le dimanche, **« l'Ermitage Saint-Pons »**, à partir du Rozier.

Au tout début de la rando, montée par des échelles au Rocher de Capluc (superbe panorama).
La boucle débute par un sentier qui longe le bas des falaises des gorges du Tarn, jusqu'à l'ermitage Saint-Pons.
Une grimpette en lacets un peu raide conduit en haut des falaises. Le sentier du retour permet de voir « les Vases de Sèvres (photo) et de Chine » et, depuis le « Balcon du Vertige », d'avoir une vue saisissante sur les Gorges de la Jonte.

Un super gîte et une très bonne ambiance ont fait de ce week-end un excellent souvenir.

En octobre, le programme a été chargé : deux randos, à Cenne et au castrum de Roquefort, une rando de nuit autour du lac de Saint-Ferréol et un repas châtaignes / vin nouveau.

Les prochaines sorties nous conduiront :

- le 12 novembre à La Livinière
- le 26 novembre à Saint-Denis
- le 3 décembre sur le littoral Audois
- le 17 décembre à Monséret
- le 14 janvier à Mayronnes et Villar-En-Val
- le 28 janvier sur les crêtes de Camurac (raquettes si neige)

L'assemblée Générale de Caminam est prévue le jeudi 18 janvier 2018 à 20h30.

Contact : caminam@orange.fr

Comité des fêtes

Un grand merci à tous ! Depuis le début de l'année 2017, nous avons organisé quatre événements :
- Le repas de l'omelette le 17 avril
- La fête locale les 23, 24 et 25 juin
- Une balade nocturne le 23 septembre
- Un repas aligot le 14 octobre

Le bureau du comité vous remercie tous pour votre participation. Nous avons passé des moments riches et conviviaux.
Nous nous sommes retrouvés à chaque fois avec un réel plaisir. Grâce à vous ces manifestations ont remporté un grand succès.
Par ailleurs nous remercions vivement les bénévoles qui nous ont aidés sans compter et qui continuent à s'impliquer.

Nous vous donnons rendez-vous pour le réveillon du 31 décembre, afin de finir l'année 2017 tous ensemble. Pour tout renseignement et inscription Anne 07.62.26.11.48 ou secrétariat de la mairie.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 8 décembre à 20h30 à la salle des fêtes.

Amicalement
Véronique et Anne

Soirée aligot : Samedi 14 octobre, le comité des fêtes organisait sa soirée aligot. Plus de cent personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente dès 19h30. Après le traditionnel apéritif et les discutions animées, une fois à table les convives ont apprécié l'aligot. Servi avec de la saucisse, celui-ci a été préparé par Aligot bar. Certains gourmands n'ont pas hésité à revenir au chaudron.

La soirée animée par nos soins, a permis de digérer ces mets succulents. Le tout fut parfaitement réussi.

Club du Mieux-Vivre

Les vacances d'été sont passées et depuis début septembre, nous avons repris nos activités : un petit loto le deuxième mardi du mois et tous les jeudis après-midi divers travaux manuels, le tout se déroulant dans une ambiance conviviale.

Nous avons confectionné des décors pour la fête d'Halloween, organisée par le Comité des Fêtes à l'intention des enfants.

Nous nous préparons à emballer des boites en carton afin de compléter les décorations de Noël du village.

Toutes les bonnes volontés pour renforcer nos effectifs seront les bienvenues.

Lors du repas « Saveurs du Monde » du Téléthon, le 25 novembre à Villespy, nous mettrons en vente quelques-unes de nos « œuvres », les bénéfices seront reversés à cette organisation.

Nous serons heureux de vous accueillir pour la suite de nos activités dans la joie et la bonne humeur.

La Petite Plume

Les cours de badminton et de ping-pong vont reprendre bientôt, vous en serez prochainement informés.

Le coin des gourmands :

Courge, potiron, citrouille sont de la famille des cucurbitacées.
Ces légumes, vous pouvez les cuisiner tout l'hiver, sous forme de dessert,
mais aussi en accompagnement de vos viandes.

Nous vous proposons la recette du **gratin de potiron**.

Pour quatre personnes, prévoir environ 1kg de potiron.

Le peler, ôter les graines, le couper en dés de 2cm, faire revenir dans un peu de beurre, saler, poivrer. Ajouter le fond d'un verre d'eau si nécessaire. Faire cuire jusqu'à ce qu'il soit tendre, égoutter et ensuite mixer pour faire une purée fine et sèche.
Mélanger ½ litre de lait et trois œufs. Ajouter un peu de muscade, du beurre, du gruyère râpé et incorporer le tout à la purée de potiron.
Mettre dans un plat à gratin avec du gruyère râpé sur le dessus et le mettre au four à 180° 25 à 30 minutes.

Bon appétit.

Al canton del fuòc :

Fulhun assecat

Lo vin, filh dal solelh canta dins lo vaissèl ;
Bacus a provesit lo darrièr rasimaire,
L'Auton frejeluc se passeja dins l'aire
E brandís sul campèstre un robilhós pincèl.

Lo freg fòrabandís la cançon de l'aucèl ;
Sol, a travèrs l'arbrum, s'ausís lo Cèrs fiulaire,
Lo fulhun assecat, d'un vamp virolejaire,
En parpalholejant s'envòla cap al cèl,

Davala de guingòlh, fa la pipa-redòla,
Fila , tòrna montar, dansa la farandòla,
Se daissa passejar sus las alas del vent.

Mon còr s'entristesit… Mon arma enmalinada
Plora, que m'a semblat, dins la remolinada,
Veire emportats en là mos sòmis de jovent !

Pau FROMENT

Feuilles sèches

Le vin, fils du soleil chante dans le tonneau ;
Bacchus a approvisionné le dernier grappilleur.
L'Automne frileux se promène dans l'air
Et secoue sur la campagne son pinceau plein de rouille.

Le froid chasse la chanson de l'oiseau ;
Seul, à travers les arbres, s'entend le Cers siffleur,
Les feuilles sèches, d'un élan tourbillonnant,
Pareilles à des papillons, s'envolent vers le ciel,

Descendant de guingois, font la cabriole,
Filent, montent à nouveau, dansent la farandole,
Et se laissent porter sur les ailes du vent.

Mon cœur s'attriste… Mon âme souffrante
Pleure, car il m'a semblé, dans le tourbillon,
Voir emportés là-bas mes rêves de jeunesse !

Paul FROMENT

Paul FROMENT, est né dans le Lot en 1875. Aîné d'une famille de petits paysans, ruinés par le phylloxéra, qui décidèrent de se louer dans les fermes pour payer leurs dettes. Au sortir de l'école et tout en labourant, Paul écrit des poèmes qui remportent un franc succès à l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. A 21 ans, il remporte « l'Oeillet d'Argent » pour son manuscrit « Flors de Prima ».Appelé au service militaire l'année suivante, il disparaît mystérieusement le 15 juin 1898, son corps est repêché dans le Rhône. Il fut ramené dans son village natal de Floressas (46) où la place du village porte depuis 1998 son nom.

Le comité de rédaction :
Jean-Pierre Barès, Michèle Bastide, Karine Derkaoui, Monique Hodent, Suzanne Jésupret, Maryse Lala-Laffont, Pierre Sélariès, Bruno Bareil.